Voici l'itinéraire de la visite pastorale de l'Em. cardinnal Régnier, archevêque de Cambrai, en la ville de Lille et celui de Mgr l'évêque de Lydda, auxiliaire de Son Eminence, pour l'administration du sacrement de Confirmation.

Dimanche 16 : Son Eminence. Pensionnat des Dames Bernardines d'Esquermes, 8 h.

Lundi 17 : Son Eminence. Pensionnat des Dames de St-Maur, 11 h. Mgr de Lydda. *Hordain*, Lieu-Saint-Amand, 9 h. — *Bouchain*, Mastaing, Wasne-au-Bac, Wavrechain, 11 h.

Mardi 18 : Son Eminence. Paroisse du Sacré-Cœur, 11 h. Mgr de Lydda. *Escaudain*, Abscon, 9 h. — *Lourches*, Rœulx, 11 h. — *Neuville*, 5 h.

Mercredi 19 : Son Eminence. Paroisse de N.-D. de Consolation, 11 h. Mgr de Lydda. *Douchy*, Noyelles, 9 h. — *Hérin*, Aubry, Bellaing, 11 h,

Jeudi 20 : Son Eminence. Communauté des Franciscaines (Façade de l'Esplanade), 8 h. Mgr de Lydda. *Escaupont*, Saint-Adolphe, 9 h. — *Fresnes*, Vicq, 11 h.

Vendredi 21 : Son Eminence. Solitude St-Joseph, 8 h. Mgr de Lydda. *Crespin*, Saint-Aybert, Thivenceller, 9 h. — *Condé*, Macou, 11 h.

Samedi 22 : Son Eminence. Communauté de Marie-Auxiliatrice, 8 h. Mgr de Lydda. *Vieux-Condé*, 9 h. — *Hergnies*, Bruille, Notre-Dame-au-Bois, 11 h.

Dimanche 23 : Son Eminence. Université catholique, 8 h.

M. Toussaint, inspecteur primaire à Lille, vient d'être promu à la première classe de son emploi.

On annonce la mort de M. Lemoine, chef de la gare Saint-Sauveur à Lille.

Par décret en date du 28 avril, ont été mis à la suite MM. d'Houdelot et de Leveson de Vesins, chef d'escadron au 1er régiment territorial de cavalerie.

MM. Sichler et Blondiaux, chef d'escadron de cavalerie en retraite; M. Pairon, capitaine de cavalerie en retraite, ont été nommés à l'emploi de chef d'escadrons dans le premier régiment territorial de cavalerie (dragons à Saint-Omer et chasseurs à Lille.)

Le bruit court que les réservistes du 19e chasseurs à cheval vont être renvoyés avant l'expiration des vingt-huit jours; les exercices étant suspendus dans ce régiment à cause des grèves.

Un des rares survivants de la Grande Armée vient de mourir, à Neuville-en-Ferrain.

C'est un tisserand, nommé J.-B.-Joseph Ferret, né le 9 octobre 1791. Conscrit en 1811, il partit pour Moscou, d'où il revint par Bautzen, bataille dans laquelle il fut blessé à la main. Cette blessure, dont les suites immédiates furent peu graves, l'avait cependant atteint assez fortement pour le rendre impotent de cette main, pendant ses dernières années, Ferret était dans les rangs, lors de la déroute de Waterloo.

Le véteran était médaillé de Sainte-Hélène. Jusqu'à la fin, il a conservé toutes ses facultés et un culte enthousiaste pour l'Empire.

On se rappelle qu'au service funèbre pour le repos de l'âme du fils de Napoléon III, célébré dernièrement, à Neuville, Ferret s'était chargé de porter la couronne offerte à la mémoire de l'infortuné jeune prince.

Les funérailles du vieux soldat auront lieu lundi.

Le cinquième Concours de la Société hippique française à Lille doit très-prochainement avoir lieu, et déjà l'on s'occupe d'apporter les matériaux nécessaires à dresser les écuries sur l'Esplanade de la Citadelle.

Le concours aura lieu du 26 au 30 mai 1880, et les engagements pour les chevaux seront reçus à la Préfecture, dans les bureaux de la première décision, le jeudi 20 mai, avant cinq heures du soir.

Le programme, pour cette année, comprendra 123 prix et 25,190 fr.

Il y aura des classes de chevaux attelés en paires et seuls, de chevaux de selle, des prix spéciaux, Courses au trot pour poulains entiers, hongres et pouliches de trois ans, nés dans la circonscription, et des Courses au trot monté pour chevaux entiers, hongres et juments de trois ans et au-dessus, nés également dans la circonscription du Concours; enfin, des Courses d'obstacles pour chevaux du Concours, chevaux d'armes et chevaux de toutes nationalités.

Hier, le 2e Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Jacques, soldat au 110e de ligne, vente d'un effet à lui confié pour le service, un an de prison.

Tailleux, soldat au 3e génie, abus de confiance au préjudice de plusieurs militaires, six mois de prison et 25 fr. d'amende.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Deuxième session ordinaire

Séance du mardi 11 mai 1880

Président : M. D. Debuchy, 1er adjoint, f. fs de Maire.
Secrétaire : M. Lorthiois-Desplanque.

MM. J. Desurmont, Lefebvre, Pollet, Hassebroucq, empêchés ; Montagne, P. Destombes, Démaré, Lamourette, Tribouillet, absents.

Le Conseil municipal ;

Procède au renouvellement des commission municipales ;

Donne acte à l'administration de ses communications relatives : à l'avancement du plan des alignements dans la nouvelle zone de l'aglomération — à la situation des recettes d'octroi — au refus par l'autorité supérieure d'appliquer au chemin du Virolois le reliquat de l'emprunt pour l'achèvement des chemins vicinaux ;

Prononce la résiliation du bail de location d'une partie des caves des halles ;

Renvoie à la commission des finances — le compte de l'Administration municipale et le compte de gestion du Receveur municipal pour l'année 1879.

— le projet de budget communal supplémentaire de 1880.

— ORCHIES. — Au dernier tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Paris 1875, un des lots de 10.000 a été gagné par M. Posteaux, marchand de vins et spiritueux.

— DOUAI. — Le bruit circulait, hier, à Douai qu'un crime aurait été commis à Izel-les-Esquerchin par un homme qui aurait, dit-on, tué sa femme.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, un sieur X... est allé déclarer à la mairie d'Izel la mort de sa femme, décédée pendant la nuit précédente; il a raconté que, rentrant chez lui le soir et trouvant sa femme ivre, il avait eu altercation avec elle, et qu'à la suite de la dispute, celle-ci était montée au grenier en disant qu'elle allait se pendre. Elle avait, a-t-il dit, l'habitude de boire et c'était là ce qui l'avait mis en colère.

Il l'avait suivie au grenier, et, en se débattant pour l'empêcher de se pendre, sa femme était tombée du haut de l'escalier et s'était gravement blessée à la tête. Ce serait aux suites de cette blessure qu'elle aurait succombé. Le mari reconnait cependant qu'il a, au grenier, porté un coup de sabot à sa femme et l'a frappée à la tête.

Il pourrait donc y avoir eu homicide par imprudence, et l'autopsie du cadavre a été prescrite par la justice.

— FOURMIES. — M. Léon Chotteau a eu, mercredi, une entrevue avec M. Jules Grévy, président de la République.

Il a quitté Paris vendredi, pour se rendre à Fourmies, où l'on organise une grande réunion en faveur du traité franco-américain

— SAINT-POL. — M. le préfet avait suspendu pour deux mois, et M. le président de la République vient de révoquer, M. Basin, adjoint de Troisveaux, pour colportage dans cette commune des pétitions et des protestations contre les décrets du 29 mars.

Etat-Civil de Roubaix. —

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 mai. — Marguerite Byttebier, route de Wattrelos, maison Frère. — Céline Demarque, rue Soubise, vieille cour Browaeys, 25. — Arthur Vandevelden, rue Solférino, cour Sempers. — Marie Uydens, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 6. — Elise Lepoutre, grande cité du Pile, 72. — Louise Lorez, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 1. — Marie Desbouvrie, rue de l'Alma, fort Frasez, 78. — Emile Dejaeger, rue n° 7, au Pile, maison Destarquit. — Célestine Demeestere, rue d'Hem, maison Vandomme. — Carlos Deschamps, place d'Amiens, estaminet du St-Sépulcre. — Ferdinand Desmet, rue Duflot, 3. — Madeleine Theissen, rue St-Jean, 124. — Augustine Desbonnet, rue Pierre-de-Roubaix, maison Chevalier. — Henri Vermeersch, rue des Longues-Haies, 103.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 13 mai. — Ferdinand Thérin, 79 ans, maitre-briquetier, rue de la Lys, 22. — Joséphine Hennocq, 81 ans sans profession, place de l'Abattoir, 20. — Georgette Legrand, 2 ans, rue des Longues-Haies, 105. — Julien Damman, 2 ans, au Pile, maison Lemaire.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 13 mai. — Jules Berthe, Pont Rouge. — Jules Warhem, rue Ste Barbe.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 13 mai. — Louis Buickman, 8 jours, rue du Grand Plaisir. — Léon Masschelin, 1 an et 12 jours, rue Saint Jacques.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-NICOLAS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-FLORENCE NICOLAS, décédée subitement à Roubaix, le 14 mai 1880, à l'âge de 31 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 15 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Hem, *Estaminet du Raverdy*.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-DECRÊME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle ADÈLE FLORIN, décédée à Roubaix, le 14 mai 1880, dans sa soixante-neuvième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le dimanche 16 courant, à midi, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 17 mai, à 9 heures 1/4 en l'église Saint-Martin ; les VIGILES, seront chantées le lundi à 4 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 67.

Les amis et connaissances de la famille BULTÉ-BURY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SILVIE-MARIE BURY, décédée à Roubaix, le 14 mai 1880, dans sa 37e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 17 mai, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 226.

Les amis et connaissances de la famille ALFRED SCRÉPEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ALFRED-JEAN-BAPTISTE-GUSTAVE SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 14 mai 1880, à l'âge de 40 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le Dimanche 16 courant, à 8 h. 1/2; et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 17, à 10 heures 1/4, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir, 39.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 17 mai 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur XAVIER TONNEL, décédé à Roubaix, le 1er avril 1879, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 17 mai 1880, à 7 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame CLÉMENCE PECQUEUR, épouse de Monsieur ANDRÉ LEMAN, décédée à Croix, le 12 avril 1880, dans sa cinquantième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 17 mai 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur BENJAMIN-JOSEPH DELERUE, décédé à Roubaix, le 26 juin 1878, à l'âge de soixante-quinze ans et deux mois ; et de Dame MARCÉONILLE-LOUISE DESVIGNES, son épouse, décédée à Roubaix, le 31 mai 1879, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 17 mai 1880, à 10 h. 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-ANDRÉ GLETON, veuf de Dame ANGÉLIQUE DELTOUR, décédé à Roubaix, le 29 mai 1879, à l'âge de 79 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— LE CRIME DE BAELEGHEM. — On écrit de cette commune au *Journal de Gand* :

« *Deux jeunes gens de Rooborst, qui entretenaient des relations avec deux jeunes filles de Baeleghem, étaient attablés avec leurs futures dans un estaminet au hameau den Houte, quand trois jeunes gens de ce hameau, P. Smaele, J. Vermassen et J. Thienpont, entrèrent à leur tour. Au bout de quelques minutes les premiers sortirent, suivis bientôt des trois nouveaux venus.*

» A quelque distance de la ferme Danckaert, les deux individus de Rooborst, qui s'étaient tenus cachés dans un fossé, voyant arriver les trois amis s'élancèrent sur eux. Vermassen reçut un coup de couteau dans le ventre et tomba mort; Thienpont et Smaele prirent la fuite mais furent poursuivis : le premier reçut plusieurs coups de couteau dans le ventre, Smaele en reçut trois dans la cuisse, un au front et un au bras gauche, mais trouva encore la force de se trainer jusqu'à la ferme, dont les habitants accoururent. Ils trouvèrent Vermassen sans vie; Thienpont vivait encore, ses entrailles trainaient à terre; le malheureux rendit bientôt le dernier soupir.

» La vie de Smaele n'est pas en danger. Une enquête est ouverte. On attribue le crime à la jalousie. »

— TOURNAI. — Nous lisons dans le *Courrier de l'Escaut* :

« On s'entretient beaucoup en ville d'un scandale causé hier après midi sur la Grand-Place par la police de Tournai.

» Deux agents en bourgeois ont arêté deux religieuses de la maison du *Bon Pasteur* de Louvain, sous le prétexte qu'elles étaient de fausses religieuses.

» Sans respect pour le caractère de ces saintes filles, l'un d'eux se permet de les brutaliser, au point que sa conduite a soulevé en notre ville l'indignation générale.

» Conduites au bureau de police, on leur à fait subir un interrogatoire, et quoique leur identité fût parfaitement établie, elles reçurent l'ordre, au nom de M. Crombez, de quitter Tournai sur-le-champ.

» *On se demande avec stupeur si nous sommes sous un régime de cosaque, et si ces scènes de brutalité inouïe sont le signal d'une nouvelle évolution du libéralisme Tournaisien.* »

Cour d'Assises du Nord

Ministère public : M. MAULION, av.-gén.

(*Service spécial* PAR VOIE TÉLÉGRAPHIQUE)

Audience du 15 mai 1880

CONTUMACES

Speybroeck, Pilez, en fuite, Prévenu de coups et blessures ayant occasionné la perte d'un membre.

5 ans de réclusion.
5 ans de surveillance.

Bailleul, Constant Charles, 57 ans, ancien receveur de contributions indirectes, demeurant au Câteau, en fuite.

10 ans de travaux forcés.
10 ans de surveillance.
4,000 francs d'amende.

FAITS DIVERS

— Une aventure toute parisienne, et qui eût pu nous donner quatre mois plus tôt un mystère tout à fait semblable à celui qui couvre la mort de M. de Puyferrat.

Dans le milieu de décembre dernier, plusieurs jeunes gens étaient réunis pour prendre le thé chez une beauté du quartier Latin, Mlle C..., rue des Ecoles, n°...

Tout à coup l'un d'eux, M. X... qui, parait-il avair des droits à être là plus qu'un invité, crut remarauer que la maîtresse de la maison échangeait des regards d'intelligence avec un jeune sous-lieutenant, élève de Saumur, M. Roger de M... Avec une vivacité dont il ne put se rendre maître, il en fit l'observation.

Cette observation fut fort mal reçue par M. de M... qui la considéra comme une insulte et en demanda raison. Sans perdre de temps une rencontre fut décidée et les témoins furent choisis parmi les assistants.

Mais cet incident avait jeté le trouble dans la fête et tout le monde allait se retirer, lorsque l'un des témoins fit une proposition.

— Si on vidait la querelle tout de suite ? dit-il.

Cette motion fut acceptée avec enthousiasme. On poussa les tables et les sièges. Les témoins prirent des flambeaux et, tandis que Mlle C.. s'enfuyait dans une autre pièce en se voilant les yeux, les deux adversaires mirent l'épée à la main.

Une seconde plus tard, Roger de M... tombait frappé en pleine poitrine.

La blessure heureusement, n'était pas mortelle ; mais elle força le jeune homme à garder le lit pendant plus de quinze jours, et ce n'est qu'au commencement de janvier qu'il a pu rentrer à l'Ecole.

Naturellement il avait gardé le silence sur cette aventure, et tout le monde avait promis d'en faire autant. Son médecin lui avait donné un certificat, constatant une maladie quelconque. Néanmoins, la chose a été sue et aujourd'hui la justice veut en demander compte.

Mais on ne connaît que trois noms, celui de la dame, cause de l'affaire et qui a quitté Paris pour aller habiter Rouen, celui du blessé et celui d'un des témoins, M. V...

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, a été chargé de faire une enquête sur cette délicate affaire. Parviendra-t-il à en savoir davantage? Nous craignons que non.

Mais, si au lieu d'une blessure légère, Roger de M... eût reçu un coup mortel !

— Le *Moniteur wurtembergeois* annonce officiellement le mariage de la princesse Pauline de Wurtemberg avec le docteur Willim de Breslau, en ajoutant que le Roi ne voulant pas contrarier le désir bien arrêté de sa parente, ni contrarier son inclination, a donné son consentement à ce mariage, à la condition que la princesse renonce à son titre et aux droits de duchesse de Wurtemberg et prenne le nom de baronne de Kirchbach.

La *Tribune* de Berlin raconte ainsi la célébration de ce mariage romanesque qui s'est accompli à Breslau.

« Immédiatement après le mariage devant l'officier de l'état-civil, les époux se rendirent au temple protestant. La mariée était conduite à l'autel par le duc Nicolas de Wurtemberg, gouverneur de Cracovie, l'époux par les deux duchesses douairières de Wurtemberg, la mère et la grand'mère de l'ex-princesse. A l'entrée du temple s'élève au portique d'honneur portant l'inscription : *Que Dieu vous bénisse !*

» Ce texte servit de thème au prédicateur de la cour, M. Suher, comme sujet de son allocution. Il exhorta l'époux d'aimer d'un amour éternel son auguste fiancée, qui avait renoncé pour lui appartenir, à toutes les dignités et titres. Ces paroles ont dû déplaire à la princesse, car après le oui sacramentel prononcé d'une voix ferme, elle ajouta qu'elle n'avait renoncé à rien qui fut cher à son cœur et qu'elle se sentait parfaitement heureuse. Le jeune couple s'est rendu d'abord à Vienne pour y passer la lune de miel et se rendra ensuite dans le midi de l'Europe.

—A l'occasion de la récente publication du dernier volume de la *Vie du Prince Consort*, le *Hour*, de New-York, édite une historiette assez piquante sur l'époux de la reine Victoria, historiette qui, nous n'avons pas besoin de l'ajouter, ne figure pas dans la biographie en question :

Dans les premiers temps du mariage de l'auguste couple, bien que l'union eût été déterminée par l'amour, au moins du côté de la reine, Sa Majesté ne pouvait toujours rester maîtresse d'elle-même, et, à l'occasion d'une de ces légères discussions qui arrivent même dans les familles les plus unies, elle jeta une tasse à thé à la tête du prince. Celui-ci, profondément indigné, se retira dans ses appartements et s'y enferma.

La colère de la reine s'étant un peu calmée, elle jugea que le prince était suffisamment puni et alla frapper à sa porte. A cette question.

— Qui est là ?

Elle répondit d'un ton impérieux.

— La reine !

Le principe Albert ne donna pas signe de vie, et la reine se retira. Un peu plus tard, elle renouvella sa tentative.

Il y eut encore un nouveau silence et elle s'en alla. Puis, avec la persistance caractéristique d'une femme soucieuse des ennuis à venir, elle résolut d'essayer une troisième fois de faire ouvrir cette porte.

— Qui est là ?

— Ton épouse bien-aimée, répliqua-t-elle en soupirant.

Cette douce parole fit céder le prince Albert, et la paix fut rétablie. On ajoute que depuis on ne s'est plus jeté de tasses à la tête dans l'heureux ménage.

Se non è vero...

— Dans beaucoup de maisons, on a l'habitude de mettre des lustres, des suspensions au milieu de la salle. C'est très dangereux, surtout quand ils ne se trouvent pas au-dessus d'une table qui empêche les visiteurs d'aller se cogner le front contre ce suspensif auquel ils ne font pas toujours attention. Un monsieur de Tournai (Luxembourg) invite un ami. — Celui-ci arrive. Les enfants se pressent autour de lui pour l'embrasser. Le visiteur saisit le petit bébé et le soulève pour lui donner le plus doux de ses baisers. Horreur ! En soulevant ce précieux fardeau, il jette la petite tête de l'enfant contre les saillies d'une suspension à laquelle il ne songeait pas... il avait tué l'enfant en l'embrassant.

Choses & Autres

***

Réflexion d'un agioteur :

— Qu'il soit, ou non, question de guerre, je remarque que les fonds turcs sont toujours bas...

— Parbleu ! en Turquie, on s'asseoit par terre !

***

Mme de X... est arrivée à cette période de la vie où l'on se brouille avec la date de son état-civil.

Mais il y a des perfides partout.

L'une d'elles croyant embarrasser Mme de X..., lui pose hier à brûle-pourpoint cette question :

— En quelle année êtes-vous née ?

— Ma foi, chère, fit Mme de X... sans se déconcerter, j'étais si petite que je ne m'en souviens pas.

***

Dans un salon, quelqu'un adresse un jour à une dame la question suivante :

— Quelle différence y a-t-il entre une dame et une glace ?

La dame chercha et finit par avouer qu'elle ne trouvait pas la réponse.

— C'est, lui dit-il, qu'une femme parle sans réfléchir et qu'une glace réfléchit sans parler.

— A mon tour, dit une autre : Pourriez-vous m'expliquer, monsieur, la différence qu'il y a entre une glace et vous ?

— Madame, je ne devine pas...

—Eh bien, c'est qu'une glace est polie et que vous ne l'êtes pas.

***

Une petite fille est allée passer les vacances de Pâques en Bretagne, avec sa mère.

On leur présente, coiffée d'une énorme couronne, une fillette de 3 ou 4 ans, qui avait obtenu le prix d'innocence.

— Et toi, demande-t-on à la jeune Parisienne, as-tu eu aussi le prix d'innocence ?

— Oh ! répondit celle-ci du ton le plus naturel, on ne nous apprend pas ça à la pension !

***

A table :

On cause d'abord ; on s'anime ensuite ; et l'on finit par se chamailler.

— Oui, monsieur, s'écrie le jeune Raoul, vous vous êtes conduit envers moi, comme un *cocher !*... Et je parle à l'infinitif, parce qu'il y a des dames !

***

X... rencontre son médecin :

— Il faut me soigner, lui dit-il. En ces renouvellements de saison, je vous jure que je ne vaux pas deux sous.

— Fichtre ! riposte le docteur, vous vous diminuez comme ça de moitié tout d'un coup !

***

En apprenant que les croquemorts d'Avignon viennent de se mettre en grève, Calino s'écrie :

— Une bonne farce que je conseille aux Avignonnais, ce serait de ne pas mourir, jusqu'à ce que ces messieurs consentent à se remettre au travail.

NOUVELLES DU MATIN

LA LOI SUR LES REUNIONS

Paris, 14 mai.

L'extrême gauche a agi afin que la commission de la loi sur les réunions présente son rapport à la Chambre, dès aujourd'hui espérant l'adoption de l'article 9.

Beaucoup croient qu'une entente est probable, sur la nouvelle rédaction de l'art. 9 disant simplement qu'un représentant de l'autorité assistera à la séance.

LA DEMISSION DE M. MARTEL

Paris, 14 mai.

On croit que la démission de M. Martel, sera annoncée aujourd'hui au Sénat.

LES REUNIONS

Paris, 14 mai.

La commission de la loi sur les réunions a décidé de remplacer l'article IX par la disposition suivante :

« Les maires continueront d'exercer sur les réunions les droits de surveillance qui leur sont conférés par les lois de 1790-1791. »

M. Lepère a demandé à la commission de remettre l'affaire à mardi parce que le Gouvernement n'a pu encore délibérer.

On croit que la commission acceptera le renvoi à mardi.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Réception, par le Président de la République, de la réponse de S. M. le roi des Belges aux lettres de rappel de M. le comte Duchâtel.

Décret convoquant les électeurs du canton de Paimbeuf (Loire-Inférieure) à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Dépêches Télégraphiques

SUISSE

Locarno, 14 mai.

Affaire relative aux troubles électoraux de Stabio.

Tous les accusés sont acquittés. On espère que cette heureuse solution calmera l'agitation des partis.

ESPAGNE

Madrid, 14 mai.

La *Gazette* publie l'ordre royal qui fixe le chiffre de l'armée de la péninsule à 90,000 hommes; l'armée de Cuba à 38,000; des Philippines, à 10,500; de Porto-Rico, à 3,346 hommes.

Dans les conférences relatives au Maroc, les diplomates parleront français.

L'objet de la discussion sera le droit de protection et de naturalisation pour les sujets marocains, et la solution à donner aux questions pendantes depuis le congrès de Tanger de 1875.

Mahomed, le représentant du Maroc à la conférence de Madrid, est arrivé.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

New-York, 14 mai.

Des mandats d'arrêt ont été lancés contre les capitaines de quatorze vapeurs pour violation de la loi qui limite le nombre des passagers que chaque navire est autorisé à prendre.

Les vapeurs en question sont la *Suevia, Amsterdam, Mosel, Viking, Rhein, Baltimore, Hohenstanfen, Ohio, Belgenland, Helvstius, Herder, Celtic, Devonia, City of Richmond*. Le capitaine Barre, du vapeur allemand *Main* a déjà été arrêté. Les autres seront arrêtés dès leur arrivée ici. Les autorités américaines sont décidées à faire cesser le système d'entassement excessif des émigrés à bord des vapeurs venant en Amérique.

DERNIERE HEURE

LA GRÈVE DE REIMS

Reims, 15 mai, 2 h. 35.

Une manifestation, provoquée par les grévistes, a eu lieu hier.

Des cris de : Vive la grève se sont fait entendre.

On a chanté la *Marseillaise*.

Les grévistes ont été dispersés par les gendarmes.

A 2 heures, un deuxième rassemblement a eu lieu.

Les adjoints ont harangué la foule.

Le soir, l'émeute a éclaté pour la troisième fois.

Des troupes sont arrivées de Chalons et d'Epernay.

Aujourd'hui, tout est calme.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

Mme DÉSIRÉ CARETTE

MODES

Boulevd de Paris, en face du *café Ma Maho* 21186

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteille et bouchons.

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 6 Roubaix.

A. BOUTRY, 41, r. de l'Espérance. — Couverture et zinguerie. — Réparations. 16478

Confections

Au Palaisde Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.*

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de' co iffures. — Parfumerie

---

CORUS COMMERCIAUX DE PARIS du 14 Mai 5 heures 1/2 soir. — Huile de colza 100 k. fut compris, escompte 1 et 2 0/0. Disponible, 76 75 »»; courant, 76 75 »»; juin, 77 25 50; juillet-aout, 78 78 25; 4 derniers, 79 75 80. — Huile de lin 100 k. nets fût compris. Disponible, 72 25 15; courant, 72 72 25; juin, 71 50 72; juillet-aout, 70 25 50; 4 derniers, 69 50 70. — Spiritueux, 3/6 Nord fin 1re q. fut c. esc. 1 0/0. Disponible, »» »» »»; courant, 70 50 71; juillet-août, 68 50 75; 4 derniers, 62 62 25; Stock, 7750 pipes; Circulation : »»». — Sucres roux n° 10/13, 56 75 »»; sucre roux n° 7/9, 61 75 »». — Sucre blanc n° 3, les 100 k. nets, esc. 1/4 0/0. Disponible, »» »» »»; courant, 67 25 37; juin 66 50 87; juillet-aout, 66 66 12; 4 octobre, 60 50 61. — Sucres raffinés. Disponible, »»» »» à »»» »». — Farines 8 marques, le sac de 159 k. nets toile comp. esc. 1/2 0/0. Disponible, »» »» »»; courant, 67 67 25; juin, 66 66 25; juillet-août, 62 50 75; 4 derniers, 67 50 »». — Farines supér., le sac de 159 k. nets, toile comp. esc. 1/2 0/0. Disponible, 66 66 25; courant, 66 66 25; juin, 65 25 50 juillet-aout, 61 75 62; 4 derniers, 36 25 50; marque Darblay, »» »» »». — Blés, 77/75 k. à l'hec., les 100 k. nets sans esc. au comp. Courant, 32 50 75; juin, 31 31 25; juillet-aout, 28 75 29; 4 derniers, 27 »» »». — Seigles, 70/72 k. à l'hect., les 100 k. nets au comp. Courant, 21 50 »»; juin, 21 50 75; juillet-aout, 19 50 »»; 4 derniers, 18 25 »». — Avoines, 47/45 k à l'hect., les 100 k. nets, au comp. Courant, 21 75 22; juin, 21 21 25; juillet-aout, 20 20 25; 4 derniers, 19 19 25.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 14 Mai, 6 heures, soir. — Huile colza en f. d. 76 75; huile colza en tonnes 78 75; huile colza épurée, 87 75; lin en futs 72 75; id en tonnes 74 50; sucres 7/9 disp., 63 25; id. 10/13, 57 25; sucres blancs 3 courant, 66 75 67 ..; suif de France, 79 ; raffinés bonnes sortes 141 50; id. belles sortes, 142 50; *certificats de sortie*, 75 25; mélasse de fabrique, 15 50 ; id. de raffinerie, 17 50 ..; esprits 71 50 ..; farines 8 marques 67 25 ..; id. supérieures 66 25 .

PARIS, 15 Mai. — *Dépêche de 1 h. 1/2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 50; juin, 77 50; Juillet-août, 78 50; 4 derniers, 80 »». — HUILE DE LIN. Courant, 72 50; juin, 72 »»; juillet-août, 70 75; 4 derniers, 69 75. — SPIRITUEUX. Courant, 69 75; juin, 67 75; juillet-août, 66 50; 4 derniers, 62 »». — SUCRES ROUX. 10/13, 57 50; 7/9, 63 50. — SUCRES BLANCS. Courant, 67 25; juin, 66 75; juillet-août, 65 75; 4 derniers, 60 75; Raffinés 141 50 à 142 50. — FARINES 8 MARQUES. Courant, 67 25; juin, 66 »»; juillet-août, 62 »»; 4 derniers, 57 »». — BLÉS. Courant, 32 20; juin, 30 90; juillet-août, 28 40; 4 derniers. 26 75. — SEIGLES. Courant, 22 »»; juin, 22 50; juillet-août, 19 50; 4 derniers, 18 75; Marque Darblay, 66 »».

MARCHE DE DOUAI du 12 mai

Blé	17 — 24 50	Colza	18 — — —
Seigle	14 50 15 50	Œilliette	— — — —
Escourg.	10 25 13 10	Caméline	— — — —
Avoine	9 50 10 50	Lin	— — — —
Fèves	— — — —	Chanvre	— — — —

Sucres et Alcools	Cours p.	Cours du 15 mai	Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	72 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	56 56 25	56 25 »»	»» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	62 62 25	62 25 »»	»» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25				
— pain 6 kil. n° 1	146 50 »»	146 50 »»	»» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	69 »» »»	69 »» »»	»» »»	»» »»
— conrant.	69 »» »»	»» »» »»	69 »»	68 50
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	71 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 d'été	67 50 »»	»» »» »»	67 »»	66 50
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 15 mai
Crespin-l. Anzi.	35	... ...
Marly. . . .	200 ..	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1015 ..	....

15 mai	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitr.
Colza	68 50	20 50 23 ..	15 50 18 50
Colza épurée	74 50 ..	.. ..	.. ..
Œilletteb. g.	.. ..	33 . 36 ..	23 .. .. ..
Lin g. pays	73	24 50 27 ..	31 .. 30 .
Lin g. étran.	66 50	22 . 26 ..	28 .. .. ..
Caméline	65	.. ..	18 .. .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 50 .

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 12 mai 1880.

Quant. 619 sacs de 1 hect. (prix moyen) 23 26
id. 176 sacs id. id. 21 61
Prix extrêmes du blé blanc. 20 à 26
id. du blé macaux 18 à 23 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 41 75

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :
Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras). — Blé blanc, 22 92. Blé macaux 20 65

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS
à trois mois

			Escompte
Amsterdam. . . .	207 1/4	207 1/2	4 0/0
Allemagne	122 3/8	122 5/8	4 0/0
Trieste	208 .|.	208 1/2	4 0/0
Vienne	208 |.	208 1/2	4 0/0
Madrid	498 1/2	499 .|.	4 0/0
Lisbonne	553 1/2	554 1/2	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	259 |.	261 .|.	4 0/0

à courte échéance

Amsterdam. . . .	206 7/8	207 1/8	4 0/0
Allemagne	122 1/8	122 3/8	4 0/0
Trieste	208 1/2	208 1/2	4 0/0
Vienne	208 |.	208 1/2	4 0/0
Madrid	498 1/2	499 1/2	4 0/0
Lisbonne	553 1/2	554 1/2	4 0/0
Saint-Ptersbourg.	260 |.	262 .|.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE
à trois mois

Londres . . . . 25 24 1/2 à 25 29 .|. — 3 0/0
Belgique . . . . .|. p. à . 1/8 p. 3 1/2
Italie . . . . 8 1/2 p à 8 3/4 p. — 4 0/0

à courte échéance

Londres . . . . 25 24 | à 25 29 | — 3 0/0
Belgique. . . . 1/8 p. à . | . p. — 3 1/2
Italie. . . . . 8 5/8 p. à 8 7/8 p — 4 0/0

Sommaire du Saint-Nicolas. — Sommaire du Numéro 20. — 13 mai 1880.

Capture du faux Saint-Nicolas. — Quatrième jeudi de Saint-Nicolas. — Portrait du Lauréat du dernier concours. — Distribution des prix. — Questions. — La Boîte aux lettres. — La Tirelire aux devinettes.

Illustrations par De Monvel, Tomaskiewicz, Gaillard.

Envoi *franco* d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Lib. Ch. Delagrave, à Paris.

Abonnement : Un an, 18 francs; six mois, 10 francs.

Vente chez tous les libraires

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.
Situation à Lille, le 15 mai 1880. — Baromètre, vers *variable*. Temps orageux. Chaleur. Vent Est. Thermomètre : 8 heures, plus 15 5/10; 10 h., plus 22 0/10; midi, 25 0/10; 2 h., plus 28 0/10. — P. Q. le 17.

CHARBONNAGE

COMPAGNIE DES MINES DE DROCOURT

constituée en Société anonyme commerciale par acte du 13 mars 1880.

Siége social : à HÉNIN-LIÉTARD
(*Pas-de-Calais*)

Capital social : Cinq millions de francs
DIVISÉ EN 5,000 ACTIONS DE 1,000 FR.

Conseil d'administration :
MM.

FRÉDÉRIC LIMELETTE, industriel à Gosselies (Belgique), président et administrateur de charbonnage et de diverses sociétés industrielles, *président*.

HENRI BOKSTAEL, membre de la Chambre des représentants de Belgique, ✱ Bruxelles ; administrateur de charbonnages et de sociétés industrielles et financières ;

FÉLIX DEHAYNIN, ✱, industriel à Paris, président du conseil de diverses sociétés industrielles ;

DENIS-BEUGIN, industrielle à Arras, ex-directeur de l'Usine à gaz d'Arras ;

LÉANDRE HAQUIN, industriel à Gilly (Belgique), président des charbonnages de Fontaine-l'Evêque et charbonnage du Bois communal de Fleurus, et de sociétés industrielles et financières, administrateur-gérant des charbonnage de la Réunion (Belgique) ;

V. HOUDE, propriétaire à Lille, membre du conseil de surveillance de la société houillère du Bois de la Haie, à Anderlues (Belgique) ;

Le vicomte MIMEREL, ✱, industriel et administrateur de sociétés financières, à Roubaix.

Emission de 3.200 Actions
DE 1,000 FRANCS

Les versements auront lieu comme suit :
250 francs en souscrivant ;
250 francs le 15 janvier 1881.

Les versements ultérieurs seront appelés par décision du conseil d'administration. Ils devront être annoncés un mois à l'avance par lettre chargée, adressée à chaque actionnaire. Mais un intervalle de SIX MOIS devra être laissé entre les versements.

La côte aux Bourses de Lille et de Bruxelles sera demandée aussitôt après la souscription.

La souscription sera ouverte les mardi 1, mercredi 2 et jeudi 3 juin prochain.

A Paris, à la Société générale de Crédit industriel et commercial, 72, rue de la Victoire.

Lille, Armentières, Roubaix-Tourcoing, au Crédit du Nord.

Amiens, chez M. Denis-Galet.

A Cambrai, chez MM. Bantista at Laleu, Roth-Legentil.

Saint-Pierre-lez-Calais, chez MM. L. Lefebvre et Cie.

Douai, chez MM. Caillaux fils, A. Dincq et Cie.

Valenciencienues, cu Comptoir de Valenciennes, chez M. Caillau fils, A. Dincq et Cie.

Arras. chez M. Louis Baudeville.

Et dans les autres villes, chez les banquiers et correspondants des établissements ci-dessus.

NOTA. — On peut souscrire immédiatement par correspondance. Des notices explicatives ainsi que des statuts de la Société sont mis à la disposition du public, chez tous les banquiers chargés de la souscription. 21514

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs vrose, insommies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang, irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de enfants. — 52 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame le duchesse de Castiestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souf frais de manque d'appétit, mauvaise digestion affections de cœur, des reins et de la vessie irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière LÉON FRYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne.)

Cure N° 99.625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guerri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insommies horribles. Contre toutes ses angoisses-tous ses remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25: le 1/2 kil. 4 fr. le kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. 12 kil. 70 francs. FRANCO. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie Limited), rue Castiglione, Paris.

Le propriétaire-gérant Alfred Reboux
Imp. Alfred Reboux